

CRITERIUM ASGRA 2016

Mercredi 11 & Jeudi 12 Mai 2016

GOLF CLUB D'AIX LES BAINS

Le Critérium ASGRA est une compétition co-organisée par l'Association des Seniors Golfeurs Rhône-Alpes (ASGRA), l'Amicale Seniors du Golf Club d'Aix les Bains et la Ligue Rhône-Alpes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des compétitions en vigueur à l'ASGRA.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements des compétitions.
« Epreuve non fumeur »

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seuls les membres de l'ASGRA peuvent participer à ce critérium.

Epreuve ouverte aux **Seniors Dames et Messieurs âgés de 50 ans et aux Seniors 2 âgés de 65 ans au jour de la première épreuve en simple de l'ASGRA, c'est-à-dire le 7 avril 2016**, licenciés de la Fédération Française de Golf, et titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf.

Ce critérium ne compte pas pour le classement du Mérite Amateurs Inter régions des joueurs seniors et le droit de la F. F. Golf de 35€ n'est donc pas requis.

Les résultats de chacune des 2 journées sont pris en compte dans les classements de l'ASGRA, à savoir classements individuels et challenge Rhône-Alpes.

INDEX ET SERIES

Conformément au règlement ASGRA pour les compétitions individuelles, la limite d'index pour les inscriptions est de **26,4 pour les messieurs** et **30,4 pour les dames**.

Il y a 2 séries dans chaque catégorie : dames, messieurs et seniors 2 et les index sont les mêmes que ceux des compétitions individuelles ASGRA :

- **1^{ère} série Hommes** : de 0 à 15,4 - **1^{ère} série Dames** de 0 à 18,4
- **2^{ème} série Hommes** : de 15,5 à 26,4 - **2^{ème} série Dames** de 18,5 à 30,4

INSCRIPTIONS

Le champ de joueurs est limité à 144 joueurs dont au minimum 45 joueurs Messieurs de 2^{ème} série et 30 joueuses.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de joueurs messieurs de 2^{ème} série et de dames.

Les inscriptions sont faites **individuellement**, à l'aide de la fiche jointe.

Les inscriptions doivent parvenir au **plus tard le mercredi 4 mai 2016** au Golf d'Aix les Bains.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site de l'ASGRA ([ww.seniorsgolfeursrhone-alpes.org](http://www.seniorsgolfeursrhone-alpes.org)) et celui du golf d'Aix (www.golf-aixlesbains.com) à partir **du 6 mai 2016**.

DROIT DE JEU

Le montant est fixé à **80 €** pour les deux jours de compétition. Un tarif préférentiel de 30 € est accordé pour un parcours de reconnaissance à jouer dans les 5 jours précédents (hors week-end et après réservation auprès du secrétariat du Golf d'Aix les Bains – Tél : 04 79 61 23 35).

Le règlement doit être joint à l'inscription, par chèque à l'ordre du Golf Club d'Aix les Bains.

Le droit de jeu sera remboursé aux joueurs non retenus pour la compétition ou qui se désisteraient avant la date limite des inscriptions.

Le droit d'inscription des joueurs d'Aix les Bains est fixé à **20 €**.

FORMULE DE JEU

- 36 trous en **Stableford** (18 trous par jour)
- Marques de départs :
 - Dames 1^{ère} série : repères **bleus** - Messieurs 1^{ère} série : repères **blancs** (départs avancés aux 2 et au 17).
 - Dames 2^{ème} série : repères **rouges** - Messieurs 2^{ème} série : repères **jaunes**
- Trois joueuses ou joueurs par partie toutes les 11 minutes
- Les Dames et les 1^{ères} et 2^{èmes} série Messieurs jouent séparément

DÉPARTS

Horaires et ordre des départs :**

Le mercredi 11 mai 2016 : 1^{er} départ à 7h30 (trous 1 et 14) et 2^{ème} vague à 12h30

Messieurs, Dames dans l'ordre croissant des index.

Le jeudi 12 mai 2016 : 1^{er} départ à 7h30 (trous 1 et 14)

Dans l'ordre du résultat brut du plus grand au plus petit en alternant des groupes « masculins » et des « groupes féminins ».

Les heures de départ du 1^{er} jour seront publiées **le 9 mai 2016** sur le site Internet de l'ASGRA et celui du golf d'Aix les Bains.

Les heures de départ du 2^{ème} jour seront affichées au club d'Aix les Bains le 11 mai 2016 dans la soirée et publiées sur le site internet du golf et de l'ASGRA.

** selon le nombre d'inscrits les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

REMISE DES PRIX

Le jeudi 12 mai, au club house du golf d'Aix les Bains, 20 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

DOTATION**

- ▶ Premiers brut Dames, Messieurs et Seniors 2 dans chaque série
- ▶ Premiers net Dames, Messieurs et Seniors 2 dans chaque série
- ▶ Trophée, offert par la Ligue Rhône-Alpes, remis au vainqueur en brut de chaque catégorie : Dames, Messieurs*, Seniors 2*

** Chez les messieurs, le joueur, ayant le meilleur score, gagne le Prix Général Brut qu'il soit Senior ou Senior 2.*

** Au prorata du nombre d'inscrits dans chacune des catégories des deux séries (3 lots maximum).

***NB : Le premier trou en 1 au trou n° 7 sera récompensé par un séjour de 4 jours et 3 nuits, offert par Vacances et Bien - Être, sur la Costa Blanca en Espagne.
Un lot surprise, offert par la Villa Marlioz, sera tiré au sort.***

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

David RICHALOT
Patrick GEFFRIAUD
Jean-Noël BRIDON
Jacques FALLAVIER
Philippe LAURENT

Directeur du Golf d'Aix les Bains
O. E. C. et Responsable ASGRA du Golf d'Aix les Bains.
Président de l'ASGRA
Capitaine des jeux de l'ASGRA
Arbitre

CLOUS METALLIQUES ET JEANS INTERDITS